



Sur le toit en panneaux solaires du bâtiment de Louis Bélet SA, à Vendlincourt, Arnaud Maître, co-directeur de l'entreprise et petit-fils du fondateur.

PHOTO ROBERT SIEGENTHALER

Une philosophie d'entreprise basée sur le développement durable

La plaque apposée sur la façade de l'entrée principale annonce d'emblée la couleur, le bâtiment est certifié Minergie. C'est que chez Louis Bélet SA, à Vendlincourt, on met un point d'honneur à s'engager pour le développement durable et les énergies renouvelables.

Et ce n'est pas un effet de mode.

TEXTES: JESSICA DUBOIS

L'effort du spécialiste ajoutot en usinage d'outils de coupe se mesure depuis sa création en 1948: «Ce n'est pas la nouvelle génération qui a amené cela», souligne d'emblée Arnaud Maître, codirecteur de l'entreprise et petit-fils du fondateur. Après la reprise de la firme par les quatre enfants de Louis Bélet en 1981, une étape importante se déroule dix ans plus tard, lorsque l'entreprise décide de remplacer le chauffage à mazout par des pompes à chaleur à sonde géothermique. «Depuis ce moment, plus une seule goutte de mazout n'a été utilisée dans l'usine», note Arnaud Maître.

Un fait plutôt rare pour l'époque. Les pompes à chaleur sont toujours en service aujourd'hui. «Dans le développement durable, le terme de durable est important. Tous nos investissements doivent durer plusieurs dizaines d'années», précise Arnaud Maître.

Une dépense énergétique optimisée

En 2000, l'entreprise connaît un nouvel agrandissement. On investit à nouveau dans les pompes à chaleur, mais aussi dans une installation centralisée de distribution d'huile de coupe. «Plutôt que d'avoir un bac à huile pour chaque machine, nous avons une citerne (de 16 mètres de long), ce qui permet d'optimiser la dépense énergétique.»

En 2008, Arnaud Maître et sa sœur Roxane Piquerez reprennent les rênes de l'entreprise et l'année suivante, un troisième agrandissement est au programme. Le bâtiment administratif est certifié Minergie et des efforts sont faits au niveau de

la climatisation et de la ventilation. Des solutions sont trouvées au niveau du chauffage: «Dans le nouvel atelier, il n'y a pas de source de chauffage direct, la chaleur dégagée par les machines en production nous suffit largement. Pour ce qui est du bâtiment administratif, il y a de faibles besoins en chauffage puisque c'est un bâtiment Minergie. Pour le reste, on chauffe en récupérant la chaleur contenue dans notre citerne d'huile de coupe, via un système de pompe à chaleur.»

Produire ici, consommer ici

Dernier investissement en date, la mise en service au début de cette année de 1000 mètres carrés de panneaux solaires. «Nous sommes à l'écoute de tout ce qui se passe sur le marché du développement durable et lorsque l'on pense que c'est le bon moment, on investit, explique le codirecteur. Avec la pose de ces panneaux solaires, notre but n'est pas de revendre l'énergie produite, mais de la consommer pour nos propres besoins. Nous voulons

produire de l'énergie ici, la consommer ici et ainsi réduire nos charges financières. Ce que l'on peut produire grâce à ces panneaux représente en une année l'équivalent de la consommation de 50 ménages et le 13% de notre consommation annuelle, soit environ 20 000 francs par an d'économies. Et à certains moments de la journée, lorsque le soleil est bien présent, on couvre 50% de l'énergie que l'on utilise. Cela représente 25 machines qui tournent uniquement à l'énergie solaire», se réjouit Arnaud Maître. Le solaire, une énergie que l'Ajoulot apprécie particulièrement: «On paie les panneaux, on les pose et puis ils travaillent tout seuls et tous les jours. Qui plus est, il y a très peu d'entretien», note-t-il en riant. C'est néanmoins un investissement important: «Bien sûr, ce ne sera pas amorti avant une dizaine d'années, mais nous ne sommes pas forcément intéressés à maximiser nos profits à court terme. On a la chance d'avoir la possibilité financière de le faire. Ce n'est pas rentable à court

terme, mais si on a les moyens d'investir, il faut le faire, note le codirecteur. L'idée ultime, c'est d'être autonome énergétiquement, mais cela relève pour l'instant de l'utopie. Il faudrait alors produire plus que ce que l'on consomme, stocker l'énergie dans des batteries, puis la réutiliser la nuit.»

Une formation de biologiste

Avant de reprendre les destinées de Louis Bélet SA, Arnaud Maître a accompli une formation de biologiste. Cela joue-t-il un rôle dans l'engagement de l'entreprise pour le développement durable? «Certainement qu'il y a un rapport, que j'ai une sensibilité particulière dans ce domaine, mais l'entreprise correspondait déjà à ma vision des choses avant que je ne la dirige», souligne Arnaud Maître. Si dans son travail, le codirecteur cherche autant que faire se peut à économiser l'énergie, il puise la sienne dans le sport et n'hésite jamais à chauffer les baskets ou à enfourcher son vélo pour relier son domicile bruntrutain et son bureau de Vendlincourt.

«Des normes de gestion plutôt que de qualité»

L'entreprise dispose des certificats ISO 9001 et ISO 14001, depuis 2002: «Ce sont des normes qui imposent de s'organiser, de bien structurer les choses. Ce sont des normes de gestion plutôt que de qualité. Disposer de la norme 14001, ciblée sur la gestion de l'environnement, c'est un plus. Globalement la sensibilité environnementale a augmenté et avoir cette norme-là, qui plus est depuis plusieurs années, montre que notre entreprise a un intérêt pour le respect de l'environnement», explique Arnaud Maître. Mais l'entreprise ne mise pas forcément sur ces certificats pour faire son succès: «Ce que l'on met en avant, c'est plutôt notre philosophie d'entreprise qui est fondée sur le développement durable. Cela oui, nous le mettons souvent en avant. Mais on insiste sur le fait que le développement durable n'est pas synonyme d'écologie. C'est plutôt un équilibre entre le respect de l'environnement, la performance économique et l'aspect humain. Trois piliers d'égale importance pour nous. On a toujours eu cette politique de développement durable, depuis que le concept existe, on l'a associé à ce que l'on faisait déjà.»

Appartements à vendre en PPE
Résidence Préfet-Comte / Courtételle



MINERGIE®
S.A. - CourmAYeur - 1700 Yverdon-les-Bains

Renseignements et documentations:
032 421 48 00 ou info@joliat.ch

MARC JOLIAT SA
BÂTIMENTS GÉNIE CIVIL
2652 COURTÉTELLE

Stores & fermetures *Visitez notre showroom*



Portes de garage | Stores int & ext
Pergolas
Fenêtres

MAISON DU STORE

Communance 4
DELÉMONT
+41 (0)32 422 77 19

Chemin de la Chèvre 2
YVERDON-LES-BAINS
+41 (0)24 447 27 17

info@maisondustore.ch
maisondustore.ch

STOBAG Premium Swiss Quality | **FINSTRAL** Un système de fermetures et de portes-à-lattes Premium Swiss Quality

Conseils en énergie
Isolation des bâtiments
Systèmes de chauffage



ece

Economie et Conservation de l'Énergie
2740 Moutier | 032 493 59 77 | ecesa.ch

ponzed.ch